

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ

MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL

Boischatel, le 4 septembre 2018

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 4e jour du mois de septembre 2018, 20h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, madame la conseillère Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Vincent Guillot et Nelson Bernard. Le directeur général et le greffier-trésorier adjoint sont également présents. Madame la conseillère Natasha Desbiens est absente.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 27 août 2018
4. Période de questions:
 - 4.1 Membres du Conseil
 - 4.2 Public

ADMINISTRATION:

5. Modification au calendrier des séances
6. Avis de motion et dépôt du règlement numéro 2018-1068 - Code d'éthique et de déontologie pour les employés de la Municipalité de Boischatel
7. Avis de motion et dépôt du règlement numéro 2018-1070 - Circulation
8. Accords de conciliation TAQ
9. Sommet municipal 2018 – UMQ
10. Tournoi de golf – Municipalité de L'Ange-Gardien
11. Acquisition d'équipements informatiques
11. Autorisation de dépenses – Réparation du parc informatique

TRAVAUX PUBLICS :

13. Autorisation de dépense - Achat de sable et de sel
14. Autorisation de dépense – Location d'un chargeur sur roues

URBANISME :

15. Adoption du règlement numéro 2018-1067 - CCU

INCENDIE :

16. Entente commune intermunicipale pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI)
17. Demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude de faisabilité visant la mise en commun des ressources en service incendie

DIVERS :

18. Périodes de questions :
 - 18.1 Membres du Conseil
 - 18.2 Public
19. Levée / Ajournement

- 2018-295** **2. Adoption de l'ordre du jour**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.
- 2018-296** **3. Adoption du procès-verbal du 27 août 2018**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 27 août juillet 2018 tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.
- 4. Période de questions :**
- Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :
- Pétition
- De la part de l'assistance :
- Aucun commentaire
- ADMINISTRATION**
- 2018-297** **5. Modification au calendrier des séance**
- Considérant** qu'il est nécessaire de modifier le calendrier des séances du conseil pour le mois d'octobre;
- Pour ce motif**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de modifier la date de la tenue de la séance régulière d'octobre du conseil municipal pour le 9 octobre 2018 à 20h.
- 2018-298** **6. Avis de motion et dépôt du règlement numéro 2018-1068 - Code d'éthique et de déontologie pour les employés de la Municipalité de Boischatel**
- Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Nelson Bernard qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 2018-1068 sur le Code d'éthique et de déontologie pour les employés de Boischatel. Un projet de règlement est déposé séance tenante.
- 2018-299** **7. Avis de motion et dépôt du règlement numéro 2018-1070 - Circulation**
- Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Vincent Guillot qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 2018-1070 modifiant le règlement sur la circulation numéro 2002-732. Un projet de règlement est déposé séance tenante.
- 2018-300** **8. Accords de conciliation TAQ**
- Considérant** les dossiers SAI-Q-217741-1606 et SAI-Q-217731-1606;
- Considérant** que suite à un processus de conciliation tenu dans ces dossiers, les parties ont conclu un accord;
- Considérant** que ces accords sont visés par un engagement de confidentialité;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et adopté à l'unanimité
- d'approuver les accords de conciliation intervenus le 14 août 2018 et le 16 août 2018 devant le Tribunal administratif du Québec dans les dossiers SAI-Q-217741-1606 et SAI-Q-217731-1606 et de mandater Me Philippe Asselin, de Morency, Société d'avocats afin de transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution au Tribunal administratif du Québec dans un délai de dix (10) jours suivant son adoption.

- d'autoriser le greffière-trésorière/directrice générale adjointe, de procéder au paiement des montants spécifiés dans les accords de conciliation ci-haut mentionnés.

2018-301

9. Sommet municipal 2018 - UMQ

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement de procéder à l'inscription de M. le maire Benoit Bouchard et de M. le conseiller Daniel Morin au Sommet municipal 2018 de l'UMQ, au montant de 100 \$ par inscription.

2018-302

10. Tournoi de golf – Municipalité de L'Ange-Gardien

Il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard résolu unanimement de contribuer financièrement pour un montant de 100 \$ pour une affiche sur un trou au tournoi de golf de la municipalité de L'Ange-Gardien qui s'est déroulé le 2 septembre dernier.

2018-303

11. Acquisition d'équipements informatiques

Considérant qu'il est nécessaire d'acquérir de nouveaux équipements afin de sécuriser les données informatisées;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que le Conseil autorise l'achat de nouveaux équipements informatiques pour un montant maximum de 15 000 \$. Cette somme sera prise au fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2019 pour une période de 3 ans.

2018-304

12. Autorisation de dépenses – Réparation du parc informatique

Considérant que divers équipements informatiques ont subi des dommages;

Considérant que le parc informatique a dû être réparé et refait;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que le Conseil autorise une dépense pour un montant de 35 000 \$ pour la réparation du parc informatique. Cette somme sera au surplus accumulé.

TRAVAUX PUBLICS

2018-305

13. Autorisation de dépense - Achat de sable et de sel

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'achat de sable et de sel pour la saison hivernale 2018-2019;

Considérant la demande de prix effectué par le directeur des travaux publics;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Glioux et résolu unanimement de d'accepter l'offre de Déneigement Daniel Lachance inc. selon les taux suivants, redevance incluse, plus les taxes :

- Sable et sel livré au 345 rue des Saphirs : 18.88 \$ t.m.
- Sable et sel non livré (ramassé à Château-Richer) : 15.88 \$ t.m.

2018-306

14. Autorisation de dépenses – Location d'un chargeur sur roues

Considérant que le Services des travaux publics désire louer un chargeur sur roues pour la saison hivernale;

Considérant la demande de prix effectué par le directeur des travaux publics;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'accepter l'offre de de la compagnie Micanic et d'autoriser une dépense pour la location d'un chargeur sur roues pour 4 mois (1^{er} décembre 2018 au 30 mars 2019) pour un montant mensuel 3 449.25 \$, taxes incluses.

URBANISME

2018-307

15. Adoption du règlement numéro 2018-1067 - CCU

Considérant que la Municipalité peut instaurer un comité consultatif d'urbanisme en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Considérant que le *Règlement numéro 96-612 constituant un Comité consultatif d'urbanisme* doit être abrogé et remplacé;

Considérant que l'adoption du présent règlement a été précédée du dépôt d'un projet de règlement lors de la séance du conseil d'administration tenue le 27 août 2018, ainsi que d'un avis de motion donné lors de la même séance;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 2018-1067 constituant le Comité consultatif d'urbanisme.

INCENDIE

2018-308

16. Entente intermunicipale pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI)

Il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente intermunicipale pour les services de sauvetage en milieu isolé, dont l'objectif est d'encadrer le mode de fonctionnement ainsi que les frais reliés au sauvetage d'urgence en milieu isolé à l'intérieur du territoire des municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

2018-309

17. Demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude de faisabilité visant la mise en commun des ressources en service incendie

Considérant l'entente actuelle en matière de sécurité incendie entre les municipalités de L'Ange-Gardien et de Boischatel;

Considérant que la Ville de Château-Richer possède sur son territoire, des infrastructures et des équipements, de même qu'une brigade de pompiers;

Considérant que la Ville de Château-Richer désire vérifier la possibilité de conclure une entente avec Boischatel et L'Ange-gardien relativement à l'exercice de sa compétence en matière de protection contre les incendies;

Considérant que la Municipalité de Boischatel est d'avis que certaines normes individuelles édictées par le schéma de couverture de risque pourraient être respectées conjointement avec L'Ange-Gardien et Château-Richer;

Considérant qu'il est opportun de réaliser une étude de faisabilité sur ce projet de regroupement afin d'analyser les coûts de fonctionnement et leur répartition, ainsi que l'efficience des processus d'intervention par rapport à la localisation des équipements et ressources;

Considérant l'Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal disponible au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour aider les municipalités à réaliser cette étude de faisabilité;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement :

- d'autoriser la greffière-trésorière et directrice générale adjointe de la Municipalité de Boischatel à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal présentée au MAMOT pour la réalisation d'une étude de faisabilité visant la mise en commun des ressources en sécurité des incendies de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer;

- de désigner la municipalité Boischatel comme organisme responsable et gestionnaire du projet, afin de procéder à l'appel d'offres pour l'étude de faisabilité d'un regroupement des services incendie de Boischatel, L'Ange-Gardien et Château-Richer, et ce conditionnellement à l'octroi de l'aide financière du MAMOT.

DIVERS

18. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucun commentaire

De la part de l'assistance :

- Stationnement rue Dugal

2018-310

19. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20h30.

ASSISTANCE : 32 personnes

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL

Boischatel, le 17 septembre 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 17^e jour du mois de septembre 2018, 18h30 à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Martine Giroux et Natasha Desbiens, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Vincent Guillot et Nelson Bernard. Le directeur général et le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du paiement des dépenses du mois d'août 2018
2. Autorisation de dépenses – Toiture du garage municipal
3. Décompte numéro 11 – Côte de l'Église
4. Demande d'appui - OMH
5. Périodes de questions :
 - 5.1 Membres du Conseil
 - 5.2 Public
6. Levée / Ajournement

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément à l'article 152 du Code municipal.

2018-311

1. **Adoption du paiement des dépenses du mois d'août 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois d'août 2018, tel que présenté au Conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.

2018-312

2. **Autorisation de dépense – Toiture du garage municipal**

Considérant que la toiture du garage municipal doit être réparée;

Considérant la demande de prix effectuée par le directeur des travaux publics;

Considérant l'offre de prix reçue de Toitures R.P. inc. ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'accepter l'offre de Toitures R.P. inc. pour un montant estimé de 12 100.00 \$, plus les taxes. Cette somme sera prise au surplus accumulé.

2018-313

3. **Décompte numéro 11 – Côte de l'Église**

Considérant les travaux de réfection de la Côte de l'Église;

Considérant la demande de paiement numéro 11 préparée par Charles-Auguste Fortier Inc. ;

Considérant la recommandation de l'ingénieur de Norda Stelo;

Considérant les quittances reçues;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de procéder au paiement de la demande de paiement numéro 11 au montant de 153 168.89 \$, taxes incluses.

2018-314

4. **Appui à la demande d'aide financière de l'OMH**

Considérant la demande formulée le 6 septembre dernier par madame Nicole Forbes l'Office municipal d'habitation de Château-Richer

Considérant que la Municipalité adhère aux objectifs du projet « *Une cuisine créative, une rencontre sociale – Phase 3* » qui a pour but de briser l'isolement social et la prise en charge collective d'un projet lié à l'alimentation;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'appuyer l'Office municipal d'habitation de Château-Richer dans sa demande d'aide financière pour le projet « *Une cuisine créative, une rencontre sociale – Phase 3* ».

5. **Période de questions :**

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucun commentaire

De la part de l'assistance :

- Aucun commentaire

2018-315

6. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 18h45.

ASSISTANCE : 0 personnes

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».